

Communiqué des représentants de la Recherche Fondamentale en Physique au CEA

Par notre manifestation devant l'Assemblée Nationale en ce 14 novembre, nous, personnels de la Recherche fondamentale au CEA, nous insurgeons contre une politique qui prétend réaliser des économies en restreignant des budgets vitaux et en diminuant les effectifs déjà sous-critiques de la recherche fondamentale française. C'est l'ensemble de la recherche publique qui est attaquée : la fragilisation des activités et la précarisation des métiers touchent tous les organismes EPST (CNRS, INRA, INRETS, INRIA, INSERM,...) et EPIC (ADEME, BRGM,CEA, CIRAD, IFREMER...) ainsi que la recherche universitaire. L'ensemble de ces mesures fait apparaître une navigation à vue de la recherche fondamentale française, au mépris des projets à long terme engagés par les équipes de chercheurs. Cette gestion à court terme traduit une méconnaissance grave de la nature même de la recherche fondamentale, de l'échelle de temps de ses travaux et de leurs retombées. Les mesures n'ont d'autre but que de faire des économies : économies illusoire, car on brade des organismes de recherche et les investissements de plusieurs décennies, et on hypothèque les progrès futurs, imprévisibles de la recherche fondamentale, qui sont des facteurs déterminants de la croissance économique.

La recherche en physique fondamentale est visée au CEA avec l'annonce de l'arrêt de la Source Nationale de Neutrons (ORPHEE) en 2006 et la préparation d'un " Plan à Moyen et Long Terme " (PMLT) qui frappe la Direction des Sciences de la Matière (DSM) et tout particulièrement le Département d'astrophysique, de physique des particules, de physique nucléaire et d'instrumentation associée (Dapnia) et le Service de Physique théorique (SPhT).

Le contexte budgétaire très serré imposé au CEA dans les années à venir conduit à de sérieuses restrictions. Les amputations prévues en personnel et en financement du Dapnia et du SPhT conduisent à une mort lente mais inéluctable de ces deux laboratoires du CEA internationalement reconnus, dont la collaboration est recherchée par les organismes scientifiques du monde entier.

Ces choix budgétaires ont été opérés par la Direction du CEA et ne sont pas remis en cause pour l'instant par les Ministères de tutelle. Or ils ne reposent sur aucun argument scientifique, et visent à détruire la recherche fondamentale qui est l'un des piliers et l'une des missions fondatrices de l'entreprise au même titre que l'énergie nucléaire et le développement des technologies. En effet, la réduction des moyens et la précarisation de l'emploi scientifique conduiront inexorablement à l'asphyxie des secteurs de recherche fondamentale en physique par les effets conjugués de la diminution des thématiques et des projets d'envergure, par la perte des compétences, les départs des scientifiques de grande valeur et la baisse du pouvoir d'attraction sur les jeunes chercheurs français et étrangers. De plus, ces choix affaibliront gravement l'ensemble des organismes de recherches fondamentale et appliquée dans les EPIC et EPST. Les percées scientifiques réalisées au CEA ont été possibles par les supports techniques et logistiques qu'offrait

l'organisme, et par le lien si fort recherche-ingénierie qui a permis le développement de projets et l'accomplissement de travaux reconnus internationalement. Ce rayonnement des équipes de recherche a bénéficié à tout le CEA. Leur implantation dans le CEA, la fertilisation mutuelle avec les thématiques de toutes les directions du CEA ont contribué à développer des départements de recherche au CEA, par et pour le CEA. Ce processus a maintenu la diversité et la complémentarité des organismes de recherche français.

Ce choix, qui suscite déjà l'incompréhension de la communauté scientifique internationale, est en totale contradiction avec la présentation du BCRD 2004 faite par la Ministre de la Recherche : " Tout en menant ses recherches dans les domaines de l'énergie nucléaire et des micro et nano technologies, le CEA conforte sa position de pôle d'excellence scientifique en matière de sciences du vivant ou en sciences de la matière ". D'autre part, ce choix va à l'encontre de la mission de recherche fondamentale, l'une des trois missions confiées par l'Etat au CEA depuis sa création.

Cette mission est encore inscrite dans le contrat Etat-CEA 2001-2004 : " Au cours du présent contrat, le CEA s'engage à, [...], contribuer, par la mise en SSuvre d'outils liés aux techniques nucléaires, à la résolution des questions scientifiques majeures en physique, [...]. Le CEA contribuera au développement des connaissances au meilleur niveau international. [...]"

Ce choix ne fera pas économiser un Euro à l'État car il faudrait alors dépenser plus pour conserver le niveau d'excellence de la France dans les recherches en sciences de la matière. En effet, la structure compacte du Dapnia, recherche-ingénierie axée sur trois disciplines scientifiques, y rend la recherche plus efficace et moins chère qu'ailleurs. Disloquer le Dapnia au moindre coût, c'est réduire significativement la visibilité française au niveau international dans les recherches fondamentales en physique nucléaire, des particules et astrophysique.

Pour ces raisons, les chercheurs, ingénieurs et techniciens des laboratoires de la DSM, du Dapnia, du DRFC, du DRFCM et du Drecam, du SPhT, du LLB, ainsi que d'Orphée, réaffirment la nécessité de développer la recherche fondamentale en physique au sein du CEA. Ils s'insurgent contre une approche non plus scientifique, mais comptable et marchande de la Recherche Fondamentale. Cet affichage du PMLT transforme le CEA en centre de recherche technologique. Ils refusent une mise à mort annoncée de leurs disciplines sans justification politique, ni scientifique. Ils considèrent la disparition de la recherche fondamentale comme néfaste non seulement pour l'avenir même du CEA mais aussi pour la qualité des prochaines générations de scientifiques.

Actuellement, l'avenir des jeunes diplômés et doctorants est sacrifié et le projet de budget tourne le dos à l'emploi et aux besoins de la population. Il ne répond pas aux intérêts de la nation, aux besoins européens d'une recherche fondamentale puissante qui initie et est le moteur des projets et des progrès. Une autre politique de recherche est possible : pour atteindre l'objectif des 3% du PIB en 2010 il faut une augmentation en

budget et en postes de l'ordre de 10% par an dans le secteur recherche-développement public et privé. Et un plan à moyen et long termes du CEA se doit d'inclure des budgets à la hausse, enfin compatibles avec les nécessités de la Recherche fondamentale au CEA, par et pour le CEA, et pour le pays.

Les personnels de la Recherche fondamentale demandent à l'unisson que des embauches et des moyens soient engagés dans les laboratoires, et qu'une réelle politique de la Recherche Fondamentale soit élaborée en France à la hauteur des ambitions et des besoins de la Nation et de l'Europe, en termes de progrès scientifiques et techniques, et donc de croissance économique.

*Pour le personnel des laboratoires de la DSM, CEA-Saclay
réuni en assemblée générale le 13 novembre*

Etablissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) :

- CNRS Centre national de la recherche scientifique
- INRA Institut national de la recherche agronomique
- INRETS Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité
- INRIA Institut national de recherche en informatique et en automatique
- INSERM Institut national de la santé et de la recherche médicale

Etablissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC)

- ADEME Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- ANDRA Agence nationale de gestion des déchets radioactifs
- BRGM Bureau de recherches géologiques et minières
- CEA Commissariat à l'énergie atomique
- CIRAD Centre de coopération international en recherche agronomique
- IFREMER Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer

CEA DSM Direction des Sciences de la Matière, incluant :

- DAPNIA Département d'astrophysique, de physique des particules, de physique nucléaire et d'instrumentation associée
- DRECAM Département de Recherche sur l'Etat Condensé, les Atomes et les Molécules
- DRFC Département de Recherche sur la Fusion Contrôlée
- DRFMC Département de Recherche Fondamentale sur la Matière Condensée
- LLB Laboratoire Léon Brillouin
- LSCE Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement
- SPhT service de Physique Théorique